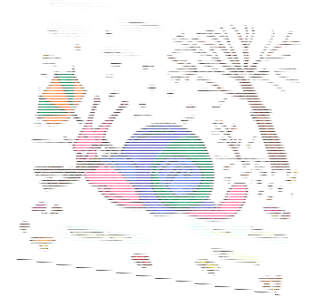




Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment où vous lisez ce deuxième numéro du « BIC » les vacances ne sont déjà plus que « souvenirs » et la rentrée est largement entamée.

A vrai dire exceptée la deuxième quinzaine du mois d'AOUT, l'activité au niveau de la mairie n'avait guère fléchi : il fallait suivre les dossiers en cours, indemniser les propriétaires touchés par le remembrement lié à la LGV et préparer les dossiers importants pour la rentrée.

Parmi ceux-là figure le dossier « chasse ». En Alsace-Moselle le droit de chasse est administré par la commune selon des règles très strictes. (voir article dédié en page 2).

Une nouvelle visite « terrain » a été provoquée avec le responsable RFF du lot 47 pour la prise en compte de points non conformes à la remise en l'état des voies et chemins. L'AFER (association foncière), par le biais du maître d'œuvre SEYFRIED, a programmé la deuxième tranche des travaux de voirie qui étaient en attente.

La rénovation du presbytère devenue prioritaire en vue de l'arrivée du nouveau pasteur a aussi été lancée. Pour mémoire 23000 € avaient été inscrits au budget 2014 pour cette opération.

L'opération de dématérialisation des documents comptables -appelée PES- qui nécessitait le choix d'un opérateur chargé de la mise en place de l'outil informatique, de la formation et de la maintenance, est maintenant sur les rails.

Enfin le chantier de la rue des VERGERS a encore évolué. Le ralentisseur a été mis en place. A noter que la « priorité à droite » a remplacé le « cédez le passage », prémices d'un changement de règles de priorité à l'étude par la commission « sécurité ».

Pour finir avec les dossiers de l'été, nous avons répondu favorablement à la boulangerie GRAFF pour la location du local au 86 rue principale.

Mais la période de Juillet à ce jour a aussi été marquée par des moments festifs. Ainsi une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité au dîner du 13 juillet. Dîner préparé, servi et géré par les bénévoles du FCE que je tiens encore une fois à remercier.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle Pasteur Mme Carole ARBOGAST, un évènement marquant pour la commune.

Je ne peux pas ne pas évoquer le messti 2014. Un franc succès. Il est vrai que la météo était au rendez-vous, l'amicale des anciens sapeurs-pompiers aussi (même le conseil municipal s'y était mis). Et puis tous ces jeunes ! Quelle exemplarité !

Cerise sur le gâteau, j'ai eu l'honneur et l'immense joie de célébrer 4 mariages.

Des dossiers qui se closent, d'autres qui sont encore ouverts ou qui vont s'ouvrir, des moments festifs, des mariages, l'action continue !

Alfred INGWEILER
Maire

(*) si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes-rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

Comité de Rédaction : Michèle MULLER, Myriam VIX, Eliane GASTBOIS, Emilie WATZKY, Stéphane POUVIL et Alfred INGWEILER

CHASSE



En Alsace-Moselle, c'est la commune qui gère la chasse au nom des propriétaires et pour leurs comptes. Elle la loue pour une durée de 9 ans. Le bail courant vient à échéance le 15 février 2015. Il

faut donc le renouveler soit avec les locataires actuels soit en trouver de nouveaux.

Les locataires payent un revenu à la commune appelé **PRODUIT DE LOCATION de la Chasse**. Ce produit peut être géré de deux façons :

- **Répartition du produit** aux propriétaires et usufruitiers en fonction de la surface NON-BATIE dont ils sont titulaires. Cette répartition serait à faire tous les ans.
- **Abandon du produit** par le propriétaire et/ou l'usufruitier : la commune affecte le produit au budget communal et en dispose à sa convenance. A Ernolsheim, en contrepartie, la commune règle annuellement, **à la place des propriétaires**, les cotisations qu'ils devraient verser à la CAISSE d'Assurance-Accidents Agricole.

La commune **DOIT CONSULTER les propriétaires** pour qu'ils se prononcent sur leurs choix. Cette consultation peut se faire par écrit ou lors d'une réunion. Le conseil municipal a décidé de consulter par écrit. C'est pourquoi beaucoup d'entre vous ont été destinataires courant septembre d'un courrier qui invitait à donner ce choix. Le choix retenu doit représenter 2/3 des propriétaires consultés et ces propriétaires doivent posséder 2/3 des surfaces louées.

La **location** de la chasse peut se faire selon le mode de gré à gré, d'adjudication publique ou d'appels d'offres. Actuellement la chasse d'ERNOLSHEIM est louée en gré à gré. Ce mode du gré à gré consiste à renouveler le bail avec les locataires « sortants » s'ils en font la demande et si les deux parties tombent d'accord sur le prix.

La suite au prochain « BIC ».

RECENSEMENT de la POPULATION 2015

En 2015, la commune sera chargée d'organiser le recensement de ses habitants et de ses logements, entre le 15 janvier et 14 février 2015.

Le recensement est encadré par un coordonnateur communal, lui-même assisté d'un superviseur de l'INSEE Alsace. Le conseil municipal du vendredi 5 septembre a validé la candidature de Melle Emilie WATZKY au poste de coordonnateur.

Les agents recenseurs sont en lien permanent avec le coordonnateur. En 2015, les personnes qui le souhaitent peuvent, à l'aide de quelques explications, répondre par internet. La confidentialité étant totalement respectée.

Les personnes désirant assurer la mission, rémunérée, d'agent recenseur (une à deux personnes) sont priées de s'adresser à la mairie. Une formation à cette mission sera mise en place fin 2014.

Contact auprès de la mairie : 03.88.70.00.08



SITE INTERNET : www.ernolsheim.fr

Depuis le début du mois de septembre, la commission « communication » a la main sur le futur site de notre commune. Une session de formation lui a été dispensée par le service technologique de l'information et de la communication de la CCRS* afin d'acquérir les bases indispensables à la gestion de ce nouvel outil de communication. Nous sommes à présent dans le temps du travail et procédons à la mise en place des différents éléments constitutifs de notre nouveau site. Le planning établi et annoncé dans le dernier BIC sera tenu pour une diffusion sur le Web à la fin de cette année.

* Communauté des Communes de la Région de Saverne

COMMERCE de PROXIMITE
La Boulangerie GRAFF étend son offre

La boulangerie Graff à l'exigu dans la pièce du restaurant A LA COURONNE s'est installée dans le local vacant du rez de chaussée du 86 rue principale. Elle compte ainsi étendre sa gamme de produits à ses clients.

Ce local nécessitait quelques travaux de rafraîchissement et de mise aux normes. La boulangerie GRAFF a pris en charge les travaux de peinture et de carrelage (carreaux fournis par la commune). Les travaux de mise aux normes pour l'accès aux personnes handicapées ont été réalisés par la commune. Il s'agit de l'installation d'une porte d'entrée et d'une rampe d'accès. Le montant de ces travaux de mise aux normes s'élève à 1442,00 € HT. Un dossier de demande de subvention a été monté et est en bonne voie.

Développer le commerce de proximité tend à améliorer l'attractivité du village et correspond pleinement à l'un des objectifs de la profession de foi du conseil municipal.

La municipalité a fait ce qu'il fallait faire. La boulangerie GRAFF, en élargissant son offre et en augmentant sensiblement les heures d'ouverture, aussi.

Il faut maintenant faire en sorte que le tout reste pérenne. Le pain est une question de goût, c'est indiscutable. Proposer des plages horaires d'ouverture du magasin plus étendues est une affaire de coût. Le pari est de marier goût et coût. A nous tous de le relever!

TRAVAUX DES DIFFERENTES COMMISSIONS

• **Commission fleurissement et propreté :**

Mardi le 9 Septembre les membres de la commission se sont retrouvés à 14h00, pour une visite de communes déjà récompensées pour une, deux ou même trois fleurs, avec reportage photos.

Le 20 septembre la commission fleurissement a rencontré M. Bernardt, membre du jury de la commission départementale, qui mettra ses compétences professionnelles au profit de la commune.



Afin d'atteindre l'objectif de l'obtention d'une première fleur, **la commission fait appel à des bénévoles** désirants y contribuer, en vue d'une future association.

Toute personne intéressée peut prendre contact auprès

d'un des membres de la commission fleurissement avant la date du 30 novembre. (voir liste « commissions »)

Une première rencontre aura lieu courant décembre 2014.

• **Commission des fêtes et manifestations :**

- Le 13 juillet a eu lieu la traditionnelle distribution des brioches aux enfants et aux plus de 80 ans. La cérémonie aux morts, en présence de M. le conseiller général Thierry Carbiener, s'est déroulée au cimetière avec un dépôt de gerbe. Les festivités se sont terminées au Stade du Frohnberg, avec un moment convivial autour d'un dîner offert par la commune aux responsables d'associations, aux employés municipaux et autres acteurs investis dans la vie du village. Un bal et le traditionnel feu d'artifice ont clôturé ces festivités. C'est le FCE qui a contribué au succès de la soirée

Les amateurs de football ont pu suivre la finale de la coupe du monde, grâce à un écran géant, mis à disposition par le FCE et le concours des Etablissements Adolff.

- L'après-midi du 27 juillet organisé sur le thème des jeux anciens par l'ASK au stade du Frohnberg, a connu un franc succès.

- Pour l'édition 2014, le messti fut organisé par l'amicale des anciens sapeurs-pompiers. Dans l'après-midi a eu lieu le défilé de chars des associations locales, auxquels s'est joint celui conçu par le conseil municipal, sous le vrombissement des anciennes motos.



Les batteries-fanfares d'HERVE (Belgique) et de SCHWENYEN (Lorraine), étaient invitées d'honneur aux festivités. En innovant par leur participation au défilé, des membres de différentes commissions du conseil municipal ont démontré son dynamisme. L'ambiance musicale fut assurée par l'ABM locale. Les amateurs de harengs ont pu se régaler le lundi 15 septembre, dans une ambiance Karaoké, pour clore les festivités.



COMMUNIQUE de la PAROISSE

La paroisse protestante vous communique ci-après les temps forts pour les 3 prochains mois :

- **Dimanche 5 octobre** aura lieu une célébration œcuménique lors de la fête des récoltes. Célébration en commun des paroisses catholique et protestante avec la pasteur Carole ARBOGAST et le curé Claude BREESE.
- **Samedi 29 novembre** : La paroisse vous invite de 14h30 à 16h30 à une après-midi conviviale pour rentrer dans le temps de l'Avent. Dégustation de « Winacht's Breddele », chants, vente de livre et cartes de vœux au presbytère.
- **Dimanche 7 décembre à 17h** : Les musiciens de l'ABM vous proposent leur concert à l'Eglise.
- **Dimanche 21 décembre à 18h** aura lieu la fête de Noël des enfants en notre église. ils recevront leur traditionnel cadeau de la commune.



DANS VOS AGENDAS 2014

Les manifestations à venir :

- **Dimanche 19 octobre** : Exposition de fruits par l'association des producteurs de fruits.
- **Dimanche 9 novembre** : Repas choucroute du FCE

- **Vendredi 14 novembre** : Après-midi récréative des séniors. De plus amples précisions vous parviendront en octobre.
- **Samedi 22 et dimanche 23 novembre** : De 8h30 à 13h Formation aux premiers secours pour les associations et employés communaux. La commune s'engage dans une politique de formation aux premiers secours à raison de 10 personnes/an.
- **Samedi 22 et Dimanche 23 novembre** : Distribution des calendriers de l'association des donneurs de sang.
- **Lundi 24 novembre** : Réunion avec les Présidents de club pour préparer le calendrier des manifestations 2015.
- **Samedi 29 novembre** : Fête familiale de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers
- **Samedi 6 décembre** : Journée téléthon et AG du club épargne
- **Vendredi 24 octobre et Mardi 30 décembre** : Gestes de don du sang.

INFOS UTILES

- Les inscriptions ou changements sur la liste électorale s'effectuent du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014. Merci de bien vouloir vous rendre en mairie pour les signaler.

- Installation le 1^{er} septembre de l'épicerie avec dépôt de pain au n° 86 rue principale.

- Réouverture depuis le 15 Septembre du Restaurant A LA COURONNE.

- Bibliothèque :

Changement d'horaires depuis le 1^{er} Septembre

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
18h00 à 19h00	14h00 à 16h00 Et de 19h00 à 20h00	16h00 à 18h00	14h00 à 17h00

L'équipe lance un appel pour des idées d'animations à thème.

